

Sociologie de l'agressivité, G. Bouthoul, *Etudes polémologiques*, Paris, janvier 1973.

Les institutions juridiques, diplomatiques et politiques destinées à maintenir la paix représentent, elles aussi, une vaste accumulation d'expérience, de réflexion. Loin d'être dépourvues d'efficacité, elles parviennent à résoudre les conflits dans l'immense majorité des cas. Par la négociation, l'arbitrage, la conciliation, la médiation et le droit international, elles réussissent le plus souvent à contenir et à apaiser la violence.

Mais ces institutions sont dépassées dans les cas les plus graves : ceux précisément où elles se trouvent confrontées à des poussées d'agressivité collective dont la querelle et la motivation ne sont que des reflets secondaires et quasi illusoire. La solution à court terme limitée à la « dispute symptôme » ne peut plus suffire. Car on se trouve en face du déferlement d'une conjoncture complexe, à laquelle concourent nombre de facteurs structurels aussi bien géopolitiques que chronistiques, démographiques, économiques et historiques.

Dans ce cas les positions juridiques et rationnelles ne suffisent plus à répondre à ces situations. Nous sommes obligés d'ajouter à la démarche juridique et politique les méthodes et les recherches sociologiques.

Il apparaît alors, dans ces paroxysmes, que la querelle et la motivation qui l'accompagne ne sont que l'aspect le plus immédiat de l'agressivité. Elles ne sont que la cause occasionnelle de la violence, le prétexte dont s'emparent les impulsions belligènes pour donner un cadre rationnel à leur déchaînement. Les arguments échangés par les adversaires ne peuvent pas nous fournir une explication valable des variations d'intensité et des récurrences des pulsions belligènes...

La jeunesse et le développement communautaire, par Peter Kuenstler, *Les Carnets de l'Enfance*, Neuilly s/Seine, avril-juin 1973.

Les jeunes sont plus nombreux que les adultes dans la plupart des pays en voie de développement. C'est le groupe le plus vulnérable dans une société dont les structures se modifient rapidement, mais c'est également le groupe le plus apte à accepter les changements et les innovations. Par leur nombre, et parce qu'ils sont des agents du changement, les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de la communauté. Il n'est certainement pas dans leur intérêt, et ce n'est pas non plus leur demande, d'être considérés comme un des éléments traités à part dans la société.

Dans de nombreux pays les jeunes ont été, sont rassemblés et organisés en groupes par les services nationaux de jeunesse. Dans des régions où la modernisation du pays demande une évolution des structures sociales, les jeunes engagés dans des travaux communautaires peuvent jouer un rôle important pour mettre en marche une rénovation des rapports à l'intérieur de la communauté et réadapter ces structures sociales.

Le développement communautaire apparaît souvent comme une philosophie ou une méthode répondant aux besoins locaux au niveau du village en Asie et en Afrique. Mais sous la poussée des jeunes, le développement de la communauté apparaît également comme une réponse aux pressions qu'exerce le système industriel des pays développés sur leurs habitants. Dans de nombreux cas où il s'agit de résoudre des problèmes de logement, de criminalité et, d'une façon plus générale, tous les problèmes que pose la vie en milieu urbain, le développement communautaire animé par des jeunes peut apporter des solutions efficaces.

Enfin, là où existent des tensions raciales, le travail communautaire est considéré comme un bon moyen pour réduire ces tensions. En faisant coopérer des jeunes de races différentes, on obtient pour l'ensemble de la communauté une chute des sources de conflit et des incompréhensions réciproques.

La participation des jeunes dans le développement, au niveau local comme au niveau national, peut se réaliser à différents niveaux, soit qu'ils jouent un rôle pilote dans un projet, soit qu'ils facilitent une transition dans des programmes de développement, soit enfin qu'ils agissent en masse par leur nombre et leur dynamisme.

Le rôle des cours d'enseignement infirmier universitaire en Afrique, par Rose Ndlovu, *International Nursing Review*, Genève, 1972, Vol. 19, N° 4.

... Plusieurs pays africains ont examiné la possibilité d'établir, quelque part en Afrique, un cycle d'études universitaires en soins infirmiers. Pour des raisons sociales, pratiques et financières, un grand nombre de jeunes filles africaines ont choisi la carrière d'infirmière. L'établissement d'un programme d'études supérieures pour infirmières, s'il se réalise, pourrait être orienté de façon à atteindre les deux objectifs principaux, à savoir: premièrement élever le niveau des soins au malade, et deuxièmement donner à une importante partie des femmes africaines la possibilité d'atteindre le maximum de leurs capacités dans les domaines choisis, ou du moins de s'en rapprocher.